



Présentation de Mémoire Vive des convois des 45000 et des 31000 d'Auschwitz-Birkenau

Mémoire Vive a été créée en 1996, elle a pour objectif le travail de mémoire sur 2 convois singuliers, celui du 6 juillet 1942 dit des « 45000 » et celui du 24 janvier 1943 dit des « 31000 ». La création relativement récente de l'association ne se comprend qu'en référence à la connaissance tardive des particularités des 2 convois. Elle répondait à la nécessité d'enregistrer les témoignages des survivants avant leur disparition.

Le convoi du 6 juillet 1942 compte 1175 hommes : plus de 1000 communistes, 52 Juifs arrêtés et déportés comme tels, des gaullistes et quelques « droits communs ». C'est le premier convoi de répression d'otages politiques, après la déportation de 5 convois composés uniquement d'otages juifs. Seuls 119 reviendront.

Le convoi du 24 janvier 1943 compte 230 femmes, arrêtées comme otages. Plus de la moitié est communiste, l'autre moitié vient de réseaux gaullistes, catholiques ou protestants, et aussi quelques « droits communs ». Des personnalités font partie de ce convoi : Charlotte Delbo, Marie-Claude Vaillant-Couturier, Adélaïde Hautval, Laure Gatet... Arrêtées comme otages, ces femmes ont eu, pour 60 d'entre elles un proche fusillé, pour la plupart avant leur départ en déportation. C'est le premier grand convoi de femmes résistantes parti de France. Seules 49 reviendront.

Ces deux grands convois ont été déportés à Auschwitz-Birkenau. Ainsi ces hommes et femmes furent les témoins directs des génocides des juifs, des Roms et des Sintis.

Après-guerre, les survivants participèrent à la vie des associations mémorielles de la Déportation : création de l'Amicale d'Auschwitz, développement de la FNDIRP et participation à la vie des autres amicales de camps.

Ces convois, n'ont pas fait partie pendant longtemps de la mémoire collective, par déficit de connaissance. Il n'y a aujourd'hui aucun travail universitaire sur le convoi du 24 janvier et pour celui du 6 juillet 1942, il a fallu attendre la thèse et le livre de Claudine Cardon-Hamet « Mille otages pour Auschwitz » publié en 1997. Dès la fin de la guerre, dans la mémoire collective, les otages sont les fusillés. Leur déportation est peu connue que ce soit celle des convois d'otages juifs, ou celle des convois des « 45000 » et des « 31000 ». Ces deux convois, sont comme le soulignent aujourd'hui les historiens, à l'articulation des politiques de répression et de persécution, ce qui complexifie leur visibilité.

Nos objectifs et nos actions

Notre travail mémoriel sur ces deux convois porte donc à la fois sur l'approfondissement nécessaire de leur propre histoire mais cherche à les situer dans leur environnement historique. Il est donc nécessairement partenarial et transversal aux différentes politiques des nazis. Il s'efforce d'éclairer les dangers de nos sociétés contemporaines par l'explication des mécanismes qui ont conduit le monde vers une catastrophe historique, et s'appuie sur les valeurs qui animaient les membres de ces convois.

Notre travail s'organise autour des axes suivants :

- **Mieux connaître les deux convois :**
 - Il s'agit de poursuivre, soit par le travail sur les archives ou auprès des familles, les recherches sur les deux convois et les parcours des hommes et des femmes qui les composent dans leur diversité de leurs engagements et de leurs milieux sociaux ;
 - De retranscrire les entretiens menés avec des survivants ;
 - D'approfondir les recherches au plan local.
- **Faire connaître :**
 - Animer un site internet qui rend compte des recherches réalisées ;
 - Publier régulièrement un bulletin qui rend compte de notre activité, mais qui permet aussi de situer les deux convois dans un contexte et dans des réflexions plus larges ;
 - Réaliser des dossiers thématiques ;
 - Mettre à disposition des enseignants, collectivités locales, bibliothèques, associations des supports (exposition, témoignages, films) et des intervenants.
- **Inscrire la Mémoire des convois dans leurs lieux d'internement, principalement :**
 - Compiègne, Romainville, Aincourt, Auschwitz-Birkenau en s'impliquant dans leur sauvegarde, en organisant des manifestations à des dates spécifiques, ou des voyages (Auschwitz-Birkenau) avec un parcours particulier et des lectures de témoignages de survivants des convois.
- **Inscrire la Mémoire des convois dans les lieux de la répression :**
 - En prenant en compte toutes les composantes de cette répression : Caen, Rouen, Le Mont-Valérien, le fort du Hâ, le camp de Souge, le champ de tir de Balard à Paris.
- **Inscrire l'histoire des convois dans la compréhension des politiques nazies**
 - En effet, les deux convois sont au cœur des différentes politiques de répression et à l'articulation des déportations de répression et génocidaires.
- **Contribuer, dans la mesure de nos moyens, à l'unité des mémoires des déportations et des engagements dans la Résistance dans toute leur diversité.**
- **Lutter contre les racismes, l'antisémitisme et toute forme de xénophobie.**

Pour mener à bien toutes ces actions, nous souhaitons nous appuyer sur un travail inter associations, seul à même de rendre compte de la complexité des politiques des nazis.

Mémoire Vive compte aujourd'hui plus de 200 adhérents.

Le site internet de Mémoire Vive : <http://www.memoirevive.org>

Facebook : Mémoire Vive des Convois des 45000 et 31000 d'Auschwitz-Birkenau